Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BTS MN, veuillez visiter :
btsmn.fr/annales-sujets-et-corriges

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse (1 question) **Page 3**

2. Écriture personnelle : société et solidarité (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsmn.fr/assets/annales/bts-mn/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS MN - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse

Le corpus « Seuls avec tous » présente différentes formes de collaboration et leurs limites, notamment les pratiques collaboratives et le coworking. Il les met en regard d'un texte de Jean Giono sur l'autonomie du travail artisanal et d'un dessin consacré au covoiturage.

Question 1. Rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Problématique : les pratiques collectives créent-elles une solidarité réelle ou une simple proximité, parfois limitée par l'intérêt individuel et l'organisation du travail ? **Plan :** les échanges rapprochent les personnes ; leurs effets solidaires restent toutefois inégaux ; la division du travail peut enfin réduire l'autonomie.

Axe	Documents confrontés : idées et procédés
Rencontres et coopération	**Doc. 1 :** Daudey et Hoibian, étude du CREDOC fondée sur une enquête chiffrée. Le partage peut créer des liens et soutenir des projets communs. **Doc. 2 :** Andreani-Facchin et Mestres, reportage mêlant descriptions et témoignages ; le coworking rapproche des indépendants auparavant isolés. **Doc. 4 :** Malingrey, dessin de presse sur le covoiturage ; l'accumulation des passagers rend visible le partage du véhicule.
Limites de la solidarité	**Doc. 1 :** les économies ou gains financiers sont cités par 67 % des Français, contre 47 % pour la rencontre ; les liens des plateformes restent souvent faibles et leurs utilisateurs maîtrisent peu leur fonctionnement. **Doc. 2 :** l'expérience de Mélissa montre que cohabiter ne suffit pas à créer des échanges : le bruit et les différences de pratiques gênent la coopération. Pierre souligne que les rencontres restent secondaires pour beaucoup.
Autonomie et contraintes	**Doc. 3 :** dans cet extrait argumentatif de *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix*, Giono oppose l'artisan maître de toutes les étapes à l'ouvrier de Bata, spécialisé et dépendant de l'usine. L'opposition et la répétition de l'idée d'enfermement dénoncent la perte d'autonomie.

Rédaction intégrale de la synthèse

Les pratiques collaboratives et les nouvelles organisations du travail multiplient les occasions de se côtoyer. Mais cette proximité suffit-elle à créer une solidarité véritable ? Les documents montrent que les échanges collectifs favorisent parfois les liens, tout en restant souvent limités par les intérêts individuels et les contraintes de travail.

Le partage peut d'abord rapprocher les individus. Daudey et Hoibian recensent le covoiturage, les échanges de biens ou de services et les contributions à des projets communs, comme les logiciels libres ou Wikipédia. Dans leur enquête, 47 % des Français associent les pratiques collaboratives à la rencontre et aux liens. Le coworking répond lui aussi à l'isolement de certains indépendants en réunissant dans un même lieu des travailleurs qui ne se seraient pas côtoyés autrement. Le dessin de Malingrey représente le covoiturage par un véhicule chargé de nombreux passagers : l'image donne à voir le partage d'un trajet.

Pourtant, ces pratiques ne produisent pas toujours une entraide durable. L'avantage le plus cité dans l'enquête est le gain financier, mentionné par 67 % des Français. Les échanges sur les plateformes se réduisent souvent à des liens faibles, et les utilisateurs ont peu de prise sur les règles des sites. Le reportage sur le coworking montre également le décalage entre l'idéal de communauté et le quotidien : Mélissa est gênée par l'agitation et peine à se concentrer ; d'autres travailleurs privilégient leur activité et évitent les sollicitations. La cohabitation ne garantit donc pas la coopération.

Enfin, l'organisation collective du travail peut restreindre la liberté individuelle. Giono oppose son père artisan, qui maîtrise la fabrication complète des chaussures et peut choisir où vivre, à l'ouvrier de Bata, limité à la couture d'une trépointe et dépendant de sa place dans l'usine. Le coworking, lui aussi, expose les indépendants à la précarité, malgré les contacts qu'il peut offrir. Ainsi, les pratiques collectives favorisent les rencontres, mais ne suppriment ni l'intérêt individuel ni les contraintes qui limitent l'autonomie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collectives créent des occasions de rencontre, mais la solidarité reste inégale : l’intérêt individuel et les contraintes de travail en limitent la portée.

2. Écriture personnelle : société et solidarité

La question porte sur les effets de la société contemporaine sur la solidarité entre les individus. La réponse doit s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles du candidat.

Question 1. Répondre de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyer la réponse sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Introduction. La société nous met en relation et organise des formes d'entraide. Pourtant, vivre ou travailler ensemble ne suffit pas à devenir solidaires : cela dépend de la qualité des liens et des objectifs poursuivis.

Des occasions de solidarité. Le covoiturage, les dons et les projets collaboratifs peuvent favoriser le partage. Le document 1 évoque des contributions altruistes et des liens durables dans les associations. Le coworking décrit dans le document 2 rapproche des travailleurs qui ne se seraient pas rencontrés autrement. Le dessin de Malingrey représente avec humour un covoiturage poussé jusqu'à l'entassement : partager un trajet répond à un besoin commun, sans garantir une véritable solidarité. Dans *Les Misérables*, l'aide de l'évêque Myriel à Jean Valjean illustre, elle, une solidarité concrète envers autrui.

Limites et conclusion. Les échanges peuvent rester intéressés ou superficiels, comme le souligne le document 1. Giono montre aussi que le travail spécialisé peut rendre l'ouvrier dépendant. La société rend donc la solidarité possible, mais elle ne la produit pas automatiquement : elle se construit par un engagement durable.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Notre société crée des occasions de solidarité, mais ne la garantit pas. Celle-ci repose sur des liens durables et un engagement réel envers les autres.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de Culture Générale et Expression du BTS, session 2019, porte le code CULTGEN et dure quatre heures. Aucun coefficient n'est imprimé sur le sujet. Sur le thème « Seuls avec tous », elle demande une synthèse de quatre documents et une écriture personnelle sur la solidarité, évaluant la compréhension du corpus, la mise en relation des idées et l'argumentation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent apporter des économies et des rencontres, sans reposer nécessairement sur l'altruisme.
- Les plateformes produisent souvent des liens faibles, tandis qu'une association ou un projet commun peut créer des liens plus étroits.
- Le coworking rassemble des travailleurs indépendants, mais la cohabitation ne garantit ni échanges, ni entraide, ni concentration.
- Pour Giono, la maîtrise d'un métier complet favorise l'autonomie, contrairement à la spécialisation qui rend l'ouvrier dépendant.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confronter les documents et organiser les idées sans exprimer d'avis personnel.
- Lire le graphique avec précision : économies ou gains d'argent totalisent 67 %, les rencontres et les liens 47 %.
- Pour l'écriture personnelle, répondre explicitement à la question et étayer les arguments par des exemples pertinents.
- Respecter les points indiqués : 40 pour la synthèse et 20 pour l'écriture personnelle.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la synthèse sans juxtaposer les documents ?

Repérez les idées communes et les contrastes du corpus, puis organisez-les en axes. Faites dialoguer plusieurs documents dans chaque partie, en présentant fidèlement leurs apports, sans donner votre opinion ni résumer les textes l'un après l'autre.

Q : Comment interpréter les chiffres du graphique du document 1 ?

Le graphique indique que 67 % des répondants citent les économies ou le gain d'argent, et 47 % les rencontres ou les liens. Ce sont des réponses à l'enquête CREDOC « Conditions de vie et Aspirations » de 2014.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 à l'écriture personnelle, sans imposer de durée pour chacune. Prévoyez du temps pour analyser le corpus, construire les deux productions et relire votre travail.

Q : Quels critères de notation sont indiqués dans le sujet ?

Le sujet demande une synthèse objective, concise et ordonnée, notée sur 40 points, puis une réponse argumentée, notée sur 20 points. Il ne présente pas de grille détaillée de notation ni de coefficient.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsmn.fr/assets/annales/bts-mn/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS MN - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Mécatronique Navale : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.